



Charte Architecturale des Bastides d'Aquitaine

Fédération des Bastides d'Aquitaine





Fédération Régionale des Bastides d'Aquitaine

Mairie de Navarrenx

64190 Navarrenx

tel : 05.59.66.10.22

bastides.aquitaine@gmail.com

Charte de qualité architecturale des bastides d'Aquitaine.

Les bastides du grand Sud-Ouest sont des villes nouvelles créées au Moyen-âge. Elles obéissaient alors à une morphologie et à des règles de composition élaborées pour faciliter le cadre de vie sociale de la communauté de ses habitants.

Au cours du temps les constructions ont évolué et leur qualité s'est enrichie des apports des siècles, mais nos bastides sont restées des cités à taille humaine où il fait toujours bon vivre. Nous héritons maintenant d'un patrimoine de qualité qu'il est nécessaire de préserver pour le transmettre aux générations futures.

Les interventions sur le cadre bâti ou l'espace public des bastides devront se faire dans le respect de ce patrimoine architectural et urbain. L'esprit de la composition initiale devra éclairer les créations contemporaines :

Le XIX^{ème} siècle a souvent profondément transformé nos bastides au point que les restes médiévaux ont quelquefois quasiment disparu ou ne subsistent que sous forme de traces qui ne sont parfois identifiables qu'après une investigation minutieuse.

Cette image du XIX^{ème} siècle est devenue l'image de référence de beaucoup de ces villages. Les interventions se référant à une typologie plus ancienne doivent désormais se faire en harmonie avec le nouveau contexte plus récent.

Connaissance de l'existant :

Un inventaire des éléments caractéristiques de chaque bastide, doit être réalisé, en vue de leur protection (inscription ou classement éventuel) et de leur mise en valeur : place centrale, couverts, halle, enceinte, portes, ruets secondaires, maisons caractéristiques, éléments architectoniques, etc...)

Tenter d'identifier dans chaque bastide, un ou plusieurs modèles de construction ancienne, et en déduire si cela est possible : un gabarit type, une organisation type sur la parcelle, et toutes autres caractéristiques pouvant orienter les interventions contemporaines.

De cette analyse découleront des principes de distribution du bâti : rapport à la rue, densité, position, cour intérieure, jardin, dépendances, etc...

Respect du plan :

Le plan des bastides ne devra pas être altéré et sa lecture devra en être facilitée dans le paysage urbain. (rythme des façades et des pignons, alignements, ...)

Le parcellaire sera respecté et les voiries, même secondaires (ruets ou andrones), ne seront pas occultées.

Qu'une zone avec un règlement d'urbanisme spécifique soit réservée pour le périmètre de la bastide proprement dit (plan en damier), et de ses proches abords.

Respect des abords :

La lisière des bastides, emplacement historique d'une clôture ou de fossés et frontière entre la zone urbaine et les faubourgs, doit être lisible.

Si des restes de remparts ou de fossés sont présents, ils doivent être mis en valeur et dégagés de toutes constructions parasites.

Maintien et entretien des murets de clôture, et préconisation d'une végétation maîtrisée.

Respect du gabarit des constructions :

Hauteur type de toiture, orientation des faîtages,...

Respecter les proportions des vides et des pleins, ainsi que les proportions habituelles des baies souvent différenciées suivant les étages.

Respect de la composition des façades et des éléments la soulignant (angles, bandeaux etc...)

Conserver les traces existantes des états les plus anciens.

Respect des matériaux traditionnels, et des couleurs :

Favoriser l'emploi de matériaux traditionnels

Pierre naturelle locale, moellons, briques, galets, torchis, adobes etc...

Enduits de chaux aérienne et sable de carrière, badigeon, jointement à « pierre vue », ...

(Ne pas supprimer les enduits, là où les maçonneries n'étaient pas faites pour être nues.)

Pans de bois, bardages

Tuiles, ardoises, génoises, épis de toitures, suivant les régions

Respect des éléments architecturaux :

Dimensions, proportions et modénatures des baies

Menuiseries : portes anciennes de bois, impostes, vitrages, petits bois, volets et persiennes de bois, conserver le plus possible, les menuiseries d'origine

Proscrire les matériaux tels que le PVC, là où il jure ou est malvenu.

Serrurerie : balcons, barreaudages, grilles, girouettes etc...

Souches de cheminées, épis de faîtages, zinguerie,

Conservation et protection des éléments architectoniques accompagnant l'architecture :

Bornes, Heurtoirs de porte, pentures, serrures, décrotoirs, anneaux d'attache des animaux, arrêts de vent de volets, lambrequins, etc...

Pérenniser les découpes de bois ouvragées comme les têtes de chevrons ou certains bardages.

Mise en valeur des places centrales et préservation des couverts pour favoriser l'animation de ces lieux de vie historiques au centre des bastides.

Aménager et préserver les devantures commerciales de qualité :

Vitrines menuisées, bien proportionnées et en harmonie avec la composition de l'étage, grilles de protection intérieures, enseignes discrètes en harmonie avec la rue.

Que les devantures commerciales des rez de chaussées, ne condamnent pas les accès aux étages d'habitation. Inciter à la mise en place d'une porte indépendante desservant les étages des commerces, permet de conserver en centre bourg des étages habités et non plus délaissés.

Ouvrer pour la conservation des **savoir-faire artisanaux**, garants d'une qualité de travaux devenant rare, et témoignant d'une culture locale en cours de disparition.

Les professionnels tels que les architectes des bâtiments de France, les services du CAUE, ou les services de médiation patrimoniale, peuvent aider les municipalités et les particuliers, à bien concevoir un projet dans le respect de notre patrimoine commun.